



## **La formation professionnelle des Artistes - Chanteurs et Musiciens -**

**Table ronde organisée conjointement par le**

**Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz  
et la  
Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Spectacle Vivant ,  
le 31 janvier 2006**

De par ses missions et ses responsabilités, le CNV souhaite contribuer à la **structuration et à la professionnalisation du secteur du spectacle vivant** en améliorant l'offre de formation professionnelle existante. L'objectif recherché est de la rendre plus lisible et de veiller à son adéquation avec les besoins des artistes et des entrepreneurs de spectacles.

Dans cette perspective, le CNV a pris l'initiative de co-organiser avec la CPNEF-SV une **table ronde sur la formation professionnelle des artistes de la chanson et des musiques actuelles, tous répertoires confondus**.

Afin de préparer la table ronde et d'identifier ses principaux enjeux, une note de cadrage a été élaborée par un groupe de travail issu de la Commission n°3 « Structuration et développement professionnel » du CNV. La CPNEF-SV a assuré sa rédaction. Les débats de la table ronde permettront de la compléter et de valider des orientations.

**Seront présents pour animer et contribuer au débat :**

**Philippe Albaret**, Directeur du « Coach » - **Julien Bassouls**, Directeur de « Life Live » et membre de la commission n°3 du CNV - **Daniel Beaussier**, Président de la FNEIJ/MA, de l'EDIM et Musicien - **Colette Chardon**, Administratrice du CNV et Déléguée Générale du Prodiss - **Daniel Colling** Président du CNV - **Philippe Gauthier**, musicien, interprète et formateur - **Marc Léonard**, Directeur de l'EMAN et Président de la Commission Musiciens de l'AFDAS - **Stéphan Le Sagère**, Directeur de la FNEIJ/MA et membre de la commission n°3 du CNV - **Antoine Masure**, Directeur du CNV - **Geneviève Meley Othoniel**, chef de bureau de l'enseignement supérieur et la formation professionnelle de la DMDTS du Ministère de la Culture et de la communication - **Sanseverino**, Artiste - **Marc Slyper**, Administrateur du CNV (FNSAC - CGT) et Président de la commission n°3 du CNV - **Carole Zavadski**, Déléguée Générale de la CPNEFSV.

**Cette table ronde est ouverte aux professionnels, aux institutionnels ainsi qu' à tous les acteurs et usagers de la formation professionnelle artistique. Elle se tiendra le 31 janvier 2006 de 10h à 17h, au CNV, 9 boulevard des Batignolles - 75008 Paris.** Réservation par simple e-mail : [cnv.formation@cnv.fr](mailto:cnv.formation@cnv.fr) à compter du 6 décembre.

**Pour mémoire :**

*Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) est un établissement public industriel et commercial, sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, regroupant l'Etat, les organisations professionnelles du spectacle et les collectivités territoriales.*

*La mission principale du CNV est de soutenir le spectacle vivant dans le secteur de la chanson et des musiques actuelles, sur les fonds qu'il collecte par la perception de la taxe sur la billetterie des spectacles et concerts (« Taxe sur les spectacles de variétés »).*

*Héritier de l'ex « Fonds de soutien Chanson-Variétés-Jazz », le CNV a démarré ses activités en 2002 ; il compte aujourd'hui près de 1200 entreprises de spectacles affiliées, et a attribué pour plus de 10,26 M € d'aides en 2004.*

**Pour plus d'informations, programme complet, note de cadrage, compte rendu, illustrations et demandes d'entretiens préalables :**

Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40  
[frederic.rosenthal@cnv.fr](mailto:frederic.rosenthal@cnv.fr) / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>